



Réception des

NOUVEAUX CITOYENS

Comme le veut désormais la tradition, une soirée à l'attention des nouveaux citoyens d'Attalens a eu lieu le vendredi 6 mars 2015.

Le Conseil communal a invité à cette réception les jeunes ayant atteint leur majorité, les étrangers naturalisés, ainsi que les nouveaux citoyens établis sur le territoire communal durant l'année 2014. La soirée s'est déroulée à la salle de gymnastique Les Etoiles. Une cinquantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation.

Après un mot de bienvenue de M. Michel Savoy, Syndic, celui-ci a donné la parole à M. Alexandre Tangerini, administrateur communal, pour une présentation de la commune, plus particulièrement des Conseillers communaux, de leur dicastère et de leurs projets. Cette première partie a été agrémentée d'intermèdes musicaux du chœur Anonyme 80. Nous adressons nos vifs remerciements aux chanteurs qui ont ainsi animé la soirée. Plusieurs sociétés ont également eu l'occasion de se présenter et de mettre en évidence toute la richesse de l'offre sportive et culturelle attalensoise : le Ski Club Mont Cheseaux, le CAMA (club d'arts martiaux) et la troupe de théâtre les Perd-Vers. La partie officielle a pris fin par le message aux jeunes citoyens de M. Jacques-André Vulliens, Conseiller communal.

Cette soirée conviviale a été appréciée de tous, jeunes et moins jeunes. En effet, après une dernière prestation du chœur Anonyme 80, une fondue « debout » a offert aux invités la possibilité de dialoguer avec les autorités et de faire connaissance avec leurs concitoyens.

Jeunes citoyens





ARRIVEES



**CATHERINE
VIDREQUIN**

Directrice

Crèche Les
Petits Lions

Son origine

Catherine Vidrequin est née en 1968 en Belgique. Elle est arrivée en Suisse dans la région de Fribourg à l'âge de 14 ans. Maman de 3 enfants, elle habite depuis 27 ans à Corbières.

Sa trajectoire professionnelle

Depuis sa plus tendre enfance, elle a eu envie de travailler avec des enfants. La naissance de son premier enfant ne lui a pas permis d'achever la formation d'éducatrice qu'elle avait débutée à Lausanne. Elle a néanmoins rapidement trouvé un emploi dans une crèche et n'a plus quitté ce milieu dans lequel elle travaille depuis maintenant 21 ans. Ces années d'expérience lui ont permis d'être reconnue éducatrice de la petite enfance par le SEJ (service de l'enfance et la jeunesse du canton). Durant toute cette période, elle a occupé les postes d'éducatrice, éducatrice responsable, et enfin directrice ad interim dans différentes structures.

Sa nouvelle fonction

Elle pensait avoir expérimenté toutes les facettes du métier d'éducatrice. Le poste de directrice lui a donc semblé une belle opportunité de travailler non seulement avec des enfants, mais également avec les adultes, composant l'équipe de la crèche. Elle espère pouvoir les guider au mieux et conserver cet esprit familial qui règne à la crèche d'Attalens.

Ses passions

Durant son temps libre, son centre d'intérêt principal est le coaching, l'accompagnement de personnes, pour qu'elles retrouvent confiance en elles. C'est donc fréquemment qu'elle suit des formations ou participe à des conférences dans ce domaine.

Et s'il lui reste encore un peu de temps, elle aime le passer dans son jardin, écouter de la musique ou lire.



**JOHNSON
BASTIDAS**

Assistant social

Service social de la
Basse-Veveyse

Son origine

Johnson Bastidas est né en 1965 en Colombie. Il est arrivé en Suisse en 1997 à Saint-Gall où il a vécu pendant quatre ans. Il a ensuite déménagé à Renens pour étudier à l'université de Lausanne où il a obtenu sa licence en sciences sociales en 2005. Il est marié et père d'un enfant.

Sa trajectoire professionnelle

En Colombie, il a travaillé en tant que chercheur, mais également comme consultant et conseiller dans différents domaines de la recherche et de l'intervention sociale : le travail et la sécurité sociale, la violence urbaine et rurale, les programmes de participation communautaire, la gouvernance et les dynamiques de prévention de la violence. Il a travaillé auprès de communautés indigènes et d'afro-descendants. En Suisse, il a travaillé comme conseiller scientifique auprès de la Fondation Charlotte Olivier (Université de Fribourg). Il a participé à la mise en place de projets de prévention de la santé dans différents quartiers de Fribourg et Romont.

Il a été conseiller de probation dans le système carcéral vaudois. Il est ensuite devenu assistant social à l'Hôpital Ophtalmique à Lausanne.

Sa nouvelle fonction

Il a été engagé en février de cette année comme assistant social au service social de la Basse Veveyse. Sa fonction consiste principalement à accompagner et conseiller les bénéficiaires de l'aide sociale dans les différents domaines de la sécurité sociale.

Ses passions

Durant son temps libre, il aime lire, jouer au foot, danser et jouer aux échecs. Il participe à la vie associative de différentes communautés étrangères et suisses. Et enfin, il adore marcher et se promener dans les montagnes suisses.



LA PAROLE A CLAUDE MONNARD



Les usagers de la déchetterie le connaissent bien. Cela fait quelques années déjà que Claude Monnard est responsable de la déchetterie d'Attalens et il en est devenu une figure emblématique.

Au début de sa carrière professionnelle, Claude Monnard a exercé le métier de menuisier-charpentier. Cela fait maintenant 14 ans qu'il travaille à la commune d'Attalens où il est entré en fonction le 5 février 2001, comme employé à la conciergerie de l'école.

A ses débuts, il s'occupait avec Georges Colliard, responsable de la conciergerie, de l'entretien des bâtiments scolaires mais également d'autres tâches variées comme l'entretien des espaces verts ou le ramassage des ordures ménagères le lundi matin. En hiver, il participait au déneigement des routes avec ses collègues de l'édilité, ce qu'il fait toujours

aujourd'hui. « Quand j'ai commencé, les objets encombrants (ferraille, gros appareils électroménagers...) n'étaient pas collectés à la déchetterie. La commune organisait des tournées de ramassage de ces objets. Les employés des forêts prêtaient main-forte pour le ramassage et le pesage de tout ce bric-à-brac ».

Depuis bientôt 4 ans, Claude Monnard partage son temps entre les travaux de conciergerie à l'école et la déchetterie. Responsable de cette dernière, il y travaille à 50 pour cent. Le reste du temps, la surveillance est également assurée par Messieurs Jim Savoy, Laurent Schürch et Gilbert Jaccottet.

La principale activité de Claude Monnard est de veiller au bon fonctionnement de la déchetterie. Afin de rationaliser les transports, il s'assure notamment que les bennes sont toujours remplies à leur pleine capacité. Il vérifie également que les usagers déposent les matériaux au bon emplacement en leur prodiguant au besoin des conseils. Le vendredi après-midi est réservé aux entreprises et aux agriculteurs. Il doit alors estimer la quantité de mètres cubes apportés par chacun pour la facturation.

Depuis 2012, chaque ménage d'Attalens dispose d'une carte d'accès à la déchetterie. Actuellement, Claude Monnard effectue des contrôles lorsqu'il ne connaît pas les utilisateurs. Lors de l'introduction de la carte, des contrôles systématiques ont été effectués pour dissuader les personnes n'habitant pas Attalens d'utiliser la déchetterie. Cela a parfois engendré des situations cocasses. « La première personne à qui j'ai demandé de présenter sa carte était le Préfet de la Veveyse. Il ne l'avait pas sur lui. Je n'allais quand même pas le renvoyer à la maison... », explique Claude Monnard dans un éclat de rire.

Et oui, s'il y a bien un trait de personnalité qui caractérise Claude Monnard, Botche pour les intimes, c'est sa jovialité et son franc-parler : « Si les gens sont accueillis avec gentillesse et dans la bonne humeur, tout se passe très bien. D'ailleurs, à la déchetterie, beaucoup m'appellent Monsieur Botche. Il y en a même qui m'ont cherché dans l'annuaire sous ce nom de famille et qui étaient tout étonnés de ne pas me trouver. »

Claude Monnard est plutôt fier des possibilités de tri offertes par la déchetterie d'Attalens et relève que ce service est très apprécié des citoyens. Il ajoute que la liste des produits qu'il est possible d'amener change constamment en fonction de l'évolution technologique. Une benne spécifique a par exemple été installée récemment pour y déposer uniquement les écrans d'ordinateur et de télévision afin qu'ils soient recyclés.

Informations communales

Les utilisateurs ont une plus grande conscience de l'intérêt du recyclage et de la récupération. La déchetterie prend ainsi parfois des airs de magasin de seconde main : « Les objets en très bon état sont conservés quelques semaines. Généralement ces vélos, chaises de jardin et autres chambres d'enfants trouvent rapidement preneurs. C'est même un plaisir pour certaines personnes de venir chiner parmi tous ces objets et ramener des « trésors » à la maison. »

Amener les objets à trier à la déchetterie reste cependant une corvée pour la plupart des citoyens qui essaient de s'en acquitter le plus rapidement possible. Claude Monnard cite ainsi en exemple un habitant pressé qui a amené des bouteilles de vin pleines à la déchetterie : « Heureusement, il s'en est rendu compte avant de les jeter dans la benne ! »

En Suisse, la quantité de déchets ménagers ne cesse de croître. Comment freiner cette tendance en quelques conseils. Une consigne à retenir : recycler tout ce qui peut l'être et produire moins de déchets.

Les Suisses sont déjà les champions du recyclage puisque sur l'ensemble du pays environ 50% des déchets sont triés puis recyclés. Recycler davantage c'est bien puisque théoriquement la part des déchets recyclés pourrait dépasser 75%. Mais il faudrait aussi produire moins de déchets. Voici quelques pistes à explorer :

- prendre un sac pour faire ses courses ;
- préférer les emballages « grand format » ;
- acheter les fruits et légumes au détail ;
- privilégier l'eau du robinet.

Economiser l'énergie grise

Un autre moyen efficace de consommer moins et mieux est d'économiser l'énergie grise contenue dans les objets. Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit de la somme de l'énergie dépensée pour extraire la matière première, fabriquer, emballer, transporter, livrer, stocker et vendre un objet. A cela s'ajoute l'énergie nécessaire en fin de vie d'un objet pour le transporter, le recycler ou l'éliminer.

L'énergie contenue dans les produits de consommation est très variable. Par manque d'information, il est encore très difficile de comparer les produits en fonction de leur énergie grise. Le site topten.ch par exemple compare des produits et services pour la maison et le bureau, non seulement en fonction de leur qualité, mais également de leur impact environnemental. Sans aller si loin dans les comparaisons, il est possible d'appliquer au quotidien quelques principes tout simples pour éviter le gaspillage de l'énergie grise :

- choisir des produits locaux (cf. Attalens info de mars 2015) ;
- prendre soin des appareils pour qu'ils durent plus longtemps et les réparer en cas de panne ;
- partager l'usage des objets en les empruntant ou les prêtant ;
- donner à des connaissances ou associations caritatives ce dont on n'a plus besoin (mobilier, vêtements, chaussures).

Pour plus de conseils, vous pouvez consulter le site : www.energie-environnement.ch

Horaires d'ouverture de la déchetterie (sauf jours fériés)

Lundi et mercredi	de 15h à 19h
Vendredi	de 15h30 à 17h30 uniquement entreprises et agriculteurs
Samedi	de 8h à 11h30 et 13h30 à 16h00

Les déchets verts peuvent être déposés tous les jours A L'EXCEPTION DU DIMANCHE ET DES JOURS FERIES de 8h à 11h30 et de 13h30 à 19h30 - 16h00 le samedi, dans les bennes situées sur la place derrière la déchetterie. Les sacs en plastique (même recyclables) sont interdits dans ces bennes.



Remerciements à Mesdames Rosario de Biase et Léonie Maillard et nomination de Madame Catherine Vidrequin

Après plusieurs années de travail fructueuses pour le compte de « l'Association Les Petits Lions », puis de collaboration avec les autorités de la Commune d'Attalens, Mme Rosario de Biase et le Conseil communal ont décidé de mettre un terme à leur collaboration, permettant à Mme de Biase de quitter le poste de directrice de la crèche « Les Petits Lions » pour de nouveaux horizons.

Le Conseil communal remercie Mme de Biase pour le travail accompli en faveur des enfants et des parents, utilisateurs de la crèche, et lui souhaite le meilleur pour son avenir professionnel. Il exprime également sa gratitude à Mme Léonie Maillard, qui a assuré la direction de la crèche ad interim.

Enfin, il souhaite la bienvenue à Mme Catherine Vidrequin qui a été nommée Directrice de la crèche les Petits Lions.

Randonnée gourmande des Portalottes

Le Conseil communal remercie et félicite le comité de la société de développement d'Attalens (SDA) et tous les bénévoles qui ont mis sur pied et contribué au succès de la randonnée gourmande des Portalottes. Merci à chacune et chacun de leur participation.

Promenade avec un chien

Pour des raisons sanitaires et de respect de la faune, du bétail et du travail agricole, nous rappelons aux propriétaires les quelques règles à adopter lors de promenades avec leur chien.

Tout d'abord, il est obligatoire de le tenir en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet, durant la période de mise bas et de nourrissage des jeunes animaux sauvages.

Nous vous demandons ensuite de déposer les déjections de votre animal dans une poubelle. Si elles sont laissées dans les champs, elles se mélangent ensuite au fourrage et les bactéries qu'elles contiennent provoquent 30% des avortements du bétail.

Enfin, nous vous prions de maîtriser le comportement de votre chien en période de chasse.

Ces consignes découlant de prescriptions légales cantonales et communales, leur non respect peut avoir des conséquences pénales et être sanctionné d'une amende de Fr. 20.— à Fr. 1'000.—.

Lutte contre les plantes indésirables

Les terrains que vous entretenez, à titre de propriétaire ou locataire, peuvent être contaminés entre autres par le chardon des champs et le séneçon jacobée. Ces mauvaises herbes sont nuisibles et doivent impérativement être éliminées. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la commune : www.attalens.ch rubrique news/lutte contre les plantes indésirables : [tout-ménage](#).

Agenda des manifestations

Fête du 1^{er} août

Cette année, la fête du 1^{er} août aura lieu à Bossonnens. Nous vous invitons à venir nombreux à la manifestation. Le programme de la fête sera distribué en temps opportun.

Journée de la mobilité

Le dimanche 20 septembre 2015 aura lieu la journée de la mobilité. Cette fête permettra de récolter des fonds pour la fondation *Loisirs pour tous*, tout en promouvant la mobilité douce. Un programme plus détaillé de la manifestation sera distribué au début du mois de septembre.

Fermeture estivale de l'administration communale

Le bureau communal sera fermé du lundi 27 au vendredi 31 juillet inclus.



ECLAIRAGE SUR LES COMPTES 2014

Maîtrise des finances communales

Le compte de fonctionnement 2014 se solde par un bénéfice net avant amortissements extraordinaires de Fr 466'683.—, alors qu'un déficit de Fr. 150'188.— était prévu au budget 2014. Ce bon résultat a permis de procéder à des amortissements supplémentaires pour plus de Fr. 462'000.—. Quelques éléments marquants des comptes 2014 peuvent être soulignés.

Maîtrise des charges de fonctionnement – Un tel résultat a été rendu possible grâce à la grande discipline budgétaire et à la gestion attentive des charges de fonctionnement auxquelles le Conseil communal s'astreint depuis plusieurs années déjà, permettant ainsi que le budget soit au plus proche de la réalité.

Comptabilisation partielle des recettes d'impôts - Cette année, les recettes d'impôts, principalement sur le revenu et la fortune, n'ont pas pu être comptabilisées entièrement en raison du retard pris par le Service cantonal des contributions dans le traitement des avis de taxation. Sans ce retard, un montant estimé à environ Fr. 300'000.— supplémentaires aurait dû se rajouter au bénéfice 2014.

Reprise de l'association les Petits Lions – La reprise par la commune de l'association les Petits Lions au début de l'année 2014 a permis un gain comptable de Fr. 306'000.—. Ce montant constitue un produit extraordinaire, qui a pour l'instant été mis en réserve. Il n'a donc pas d'influence sur le résultat.

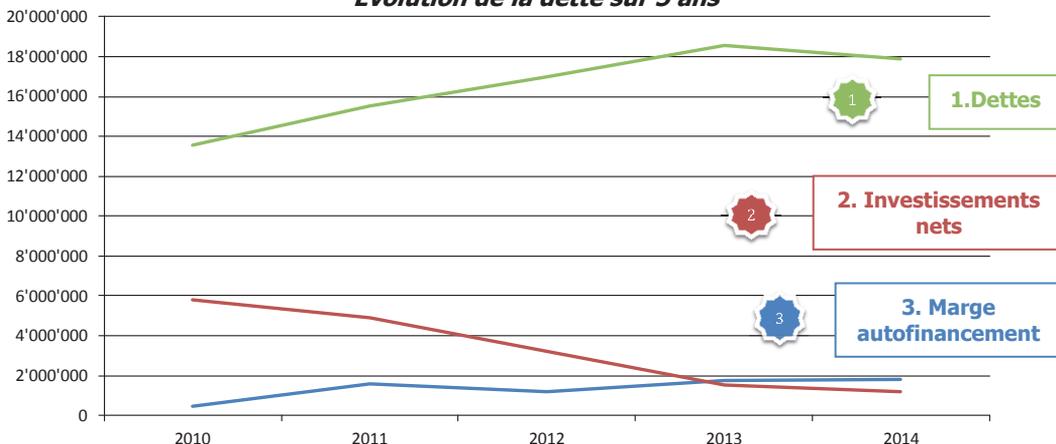
De gros projets d'investissements en 2015

En 2015, la commune d'Attalens va consentir de gros investissements. La construction d'un nouveau bâtiment scolaire et la première étape des travaux Valtraloc sur la route cantonale sont notamment au programme.

Dans la perspective de ces grands projets, le Conseil communal, tout comme l'année dernière, a fait preuve de raison et a préféré mettre la priorité sur le bouclage des investissements en cours, ceci pour un montant de Fr. 1'178'897.—, en légère baisse par rapport à 2013. Avec une marge d'autofinancement qui augmente de Fr. 50'000.— par rapport à 2013, tous les projets ont ainsi pu être autofinancés. De quoi diminuer la dette nette de Fr. 695'000.— pour atteindre un total de Fr. 17,9 millions. Il n'y a ainsi pas eu de nouveaux emprunts en 2014.

Il est possible de constater les effets de cette politique d'investissement dans le graphique ci-dessous.

Evolution de la dette sur 5 ans



Cet aperçu des comptes 2014 met une nouvelle fois en lumière la politique financière raisonnable dont fait preuve le Conseil communal dans la perspective des grands projets qui attendent Attalens ces prochaines années.

Les comptes 2014 ont été approuvés par le Conseil général le 28 avril 2015. Ils peuvent être consultés sur le site www.attalens.ch rubrique info. générales – gestion financière – finances